

Paris, le 7 août 2003 - N°306/D130

FORMATION
ÉDUCATION, FORMATION
PROJET D'AVIS POUR 2004

1. Le Conseil soutient la mise en place d'une étude sur les établissements du premier et du second degré afin de connaître l'**assiduité des élèves** et souhaite que les principaux résultats fassent l'objet d'une large publication.
2. Le Conseil marque son inquiétude pour les conditions de **réalisation de l'enquête sur l'insertion dans la vie active** (IVA) et souhaite que cette enquête, utile comme outil conjoncturel de pilotage local de l'insertion des jeunes, puisse se poursuivre en assurant dans tous les rectorats un taux de réponse satisfaisant.
3. Le Conseil souhaite que le **statut des opérations statistiques** concernant l'éducation et la formation fasse l'objet d'un examen au regard de la loi de 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.